

(Impôt anticipé oblige,) la Suisse accuse un gros retard

30.05.2022

D'un coup d'oeil

Mesuré à l'aune du produit intérieur brut, le marché obligataire du Luxembourg est 190 fois plus important que celui de la Suisse. Ce retard considérable s'explique très simplement: en raison de l'impôt anticipé prélevé en Suisse, les transactions se font à l'étranger. La Suisse voit s'échapper des recettes fiscales, qui bénéficient à d'autres pays. La réforme de l'impôt anticipé décidée par le Conseil fédéral et le Parlement permettrait de rapatrier ces recettes fiscales. Elle sera soumise en votation le 25 septembre 2022.

Un rapport de 190 contre 1, c'est le retard actuel du marché obligataire suisse par rapport à celui du Luxembourg. La raison en est simple: l'impôt anticipé de 35% prélevé sur les intérêts pénalise la Suisse et fait fuir des transactions et donc des recettes fiscales à l'étranger. Les pouvoirs publics paient en outre des intérêts passifs trop élevés, se chiffrant en millions de francs. Les contribuables suisses en font les frais!

La solution proposée est bloquée par un référendum de gauche

Le Conseil fédéral et le Parlement ont identifié ce problème, dont la Suisse est seule responsable, et ont adopté rapidement une solution efficace: ils proposent de supprimer partiellement l'impôt anticipé sur les intérêts. L'UDC, le PLR, le Centre et les Vert'libéraux souhaitent renforcer la Suisse et rapatrier des recettes fiscales. Une fois de plus, la gauche et les syndicats bloquent une réforme pour des raisons idéologiques. Le peuple aura donc le dernier mot sur ce projet important le 25 septembre 2022.

Cesser d'offrir des cadeaux fiscaux aux autres pays

La réforme de l'impôt anticipé accroîtra les recettes fiscales de l'État, car des entreprises suisses rapatrieront leur financement en Suisse et paieront plus d'impôts ici plutôt qu'à l'étranger. Comme les titres suisses porteurs d'intérêts (obligations) deviendront intéressants pour les investisseurs, la Confédération, les cantons, les villes et les communes pourront se financer à meilleur compte. Ce sera bénéfique pour les hôpitaux, les fournisseurs d'énergie et les entreprises de transport public, qui se financent également sur le marché des capitaux.

Les recettes supplémentaires attendues et la baisse des charges au titre des intérêts bénéficieront à l'ensemble de la population. Les pouvoirs publics auront en effet une plus grande marge de manœuvre financière, ce qui soulagera les contribuables. La réforme représente un atout supplémentaire pour une politique fiscale suisse qui a déjà récolté de beaux succès au cours des dernières décennies. Pour le bien de l'État, des contribuables, des entreprises et de leurs employés.



Maria Luisa Leanza Guldemann

Responsable de projets Senior Communication

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch